

# PROCÉDURES À SUIVRE :

En général dans les différents stades de la région et prendre connaissance des mesures spécifiques de chaque stade avant de vous présenter.

Attention : ce protocole peut être modifié tout au long de la saison !

## **Généralités :**

- Tous les joueurs âgés de 13 ans et plus, participants à la Ligue de développement intérieure doivent être en mesure de présenter leur passeport vaccinal, sur demande.
- Un maximum de 25 joueurs (par terrain de soccer à 7), de trois (3) entraîneurs et un (1) responsable sanitaire sont autorisés par équipe.
- Excepté lorsque les participants sont sur le terrain, le port du couvre-visage est obligatoire pour tous les déplacements dans le Stade (corridors donnant accès aux terrains, vestiaires, etc...).
- Il pourra y avoir de parents spectateurs dans certaines installations (Stades). BIEN consulter le document particulier pour chaque stade. Certains acceptent les spectateurs et d'autres non.
- Les membres du personnel d'encadrement devront en tout temps avoir une liste avec les numéros d'urgence des parents au cas où il y aurait un quelconque problème.

## **Procédures d'AVANT-match :**

- Les participants (joueurs et entraîneurs) doivent se présenter au stade entre 15 et 20 minutes avant le début de leur match afin de pouvoir s'équiper (souliers à crampons et protège-tibia) et faire la vérification de leur éligibilité pour le match.
- Les participants doivent arriver habillés (bas, shorts et chandail) sous leurs survêtements ou leurs vêtements d'automne ou d'hiver.
- Ils entrent par la porte d'entrée principale, se désinfectent les mains dès leur arrivée (station d'accueil à l'entrée) et suivent les indications pour se rendre directement à leur vestiaire respectif (S'il y a lieu).
- Le responsable sanitaire « Horacio » de chaque équipe veille à ce que les normes édictées, sanitaires ou autres soient respectées.

## **Procédures PENDANT le match :**

- Chaque équipe doit avoir un (1) responsable Horacio qui voit à ce que les normes sanitaires soient respectées et appliquées tout au long du match (distanciation physique de 1 mètre sur le banc, pas de célébration après un but et à la fin du match, pas de poignées de main en fin de match).
- AUCUN retard sur les terrains ne sera toléré. Donc si un match débute en retard/ que la pause de la mi-temps est plus longue/etc., le temps de jeu prévu doit alors être coupé avec entente avant la reprise du match (entraîneurs des deux équipes et l'arbitre)
  - Les matchs de U9 à U12 ont une durée de 2 X 25 minutes + 5 minutes de pause : temps sur le terrain 55 minutes
  - Les matchs de U13 à Sen ont une durée de 2 X 30 minutes + 5 minutes de pause : temps sur le terrain 65 minutes

La ligue a fait la réservation pour une période de 75 minutes, donc assez de temps pour prévoir les transitions et respecter le nombre de joueurs maximal par terrain et aussi permettre aux spectateurs s'il y a lieu de quitter les gradins rapidement.

### **Procédures d'APRÈS-match :**

- Aussitôt que le match est terminé, les participants doivent libérer le terrain dans les meilleurs délais possibles
- Ils mettent leur couvre-visage, sortent du terrain pour aller dans leur vestiaire.
- Ils remettent leurs bottes, leurs manteaux et dès que cela est fait ils libèrent le vestiaire.
- Tous les spectateurs doivent attendre à l'extérieur des stades leur enfant après les matchs.
- Un membre du personnel d'encadrement doit être la dernière personne à sortir et à s'assurer que tous les participants de leur équipe sont sortis.
- Un des membres du personnel d'encadrement doit être désigné pour s'assurer que tous les joueurs ont été pris en charge par un de leurs parents avant de quitter le stationnement.

### ***ATTENTION pour les programmes doubles (2 matchs dans la même journée)***

Il est important de quitter le stade durant la période de pause. Aucune équipe/spectateurs, ne peut rester dans un stade en attendant le début du 2e match.

---

## **PREUVE VACCINALE**

La preuve vaccinale est exigée pour les joueurs qui ont 13 ans et +. Le joueur qui a 12 ans et qui joue surclasser n'a pas besoin de preuve vaccinal. Le système est configuré sur pour l'âge de joueur.

Les joueurs doivent avoir été préalablement validés par le club comme ayant été adéquatement vaccinés pour être éligibles.

Ceci étant dit, veuillez prendre note des trois (3) points très importants ci-dessous :

1. Pour les joueurs de 13 et plus ; un joueur qui disputerait un match sans avoir été validé via son passeport vaccinal par son club, sera considéré comme un joueur inéligible ce qui entraînera la perte du match par défaut de l'équipe fautive.
2. Contrairement à cet été. Lors d'un match, il n'y aura aucune vérification du passeport vaccinal, sauf pour les joueurs inscrits la main.
3. Fausse divulgation, comme mentionné dans les règlements, toute fausse déclaration pourra mener à un comité de discipline.

## **MAJ de la documentation : 5 novembre 2021**

Pour les joueurs de 13 et plus : Lors de l'ajout d'un joueur à la main sur une feuille de match, il est de la responsabilité de l'entraîneur de s'assurer que celui-ci a été vérifié sur PTS pour son passeport vaccinal et que le joueur est admissible à jouer. Dans le cas contraire, un joueur non contrôlé sur la plateforme deviendra un joueur non éligible.

En tout temps le propriétaire d'une installation, peut soumettre les exigences ou contrôles supplémentaires. Conséquemment, demandez à vos membres de s'assurer de toujours détenir leur preuve de vaccination avec eux lorsqu'ils se présentent à un match pour éviter qu'un gestionnaire d'installation leur refuse l'accès.

# STADE HONCO



## Consignes Covid valides au 22 octobre 2021

- 1 Un maximum de **25 joueurs par terrain de soccer à 7** à la fois + les entraîneurs, pour des activités avec brefs contacts;
- 2 Présence de l'entraîneur obligatoire pour chaque groupe;
- 3 **Le locataire a la responsabilité de s'assurer que toute personnes qui embarque sur le terrain loué possède un passeport vaccinal valide pour les personnes de 13 ans et plus;**
- 4 **Spectateur possible (un joueur = un spectateur)**, passerelle accessible avec un maximum de 25 personnes par terrain de soccer à 7 **avec un passeport valide et avec le port du masque obligatoire en tout temps;**
- 5 Les vestiaires sont disponibles. **L'entraîneur ou le responsable de la location a la responsabilité de faire respecter le maximum de personne permises dans les vestiaires.** Soit 9 personnes pour les vestiaires #1 à #12 et de 14 personnes pour les vestiaires #13 à #16. Distanciation obligatoire de 1 mètre;
- 6 Aucun parent toléré au rez-de-chaussée (sauf les personnes qui doivent utiliser l'ascenseur);
- 7 Heures d'arrivée autorisé est de 20 minutes avant la pratique ou le match;
- 8 **Port du masque et lavage de mains demeurent obligatoire pour tout le monde entre la porte principale et l'entrée sur les terrains ainsi qu'à la sortie;**
- 9 **Les clubs (ou le locataire) doivent être en mesure de fournir la liste des joueurs présents lors des pratiques ou des matchs en tout temps.**
- 10 Les activités sur les terrains doivent respecter les consignes en vigueur de la santé publique et de la fédération sportive concernée.

Merci!

# STADE du Juvénat Notre-Dame

## Complexe sportif du Juvénat Notre-Dame

### Consignes à suivre pour la santé de tous

**Nous demandons de respecter les directives de la santé publique et celles de l'établissement.**

- Le port du masque ou du couvre-visage couvrant le nez et la bouche **est aussi obligatoire dans les lieux publics fermés ou partiellement couverts** pour les personnes de 10 ans et plus. Incluant le hall d'entrée, les corridors et pour circuler.
- Hygiène des mains, désinfection à votre entrée du bâtiment.
- Posséder un passeport vaccinal valide. L'appariteur peut faire la vérification en tout temps, merci de respecter cette mesure.
- Suivre les indications pour la circulation dans le bâtiment. Entrée et sortie différente.
- Vestiaires, douches et zones de spectateurs fermés.

**Un responsable de votre ligue ou d'équipe devra remettre à notre appariteur un registre de conformité des joueurs présents et d'en être responsable.**

Les participants sont accueillis 15 minutes avant le début de leur partie, prêts pour participer à l'activité prévue afin d'éviter les rassemblements. Ils sont d'ailleurs invités à quitter le plus rapidement possible, à la fin de l'activité par une porte différente de l'entrée afin d'éviter les croisements.

**La direction de l'établissement pourrait agir dans un souci de sécurité et de santé pour les utilisateurs et mettre fin au contrat si le non-respect des consignes est observé!**

## STADE Leclerc (CNDF)

***À compter du samedi 6 novembre*** le passeport vaccinal sera exigé pour tous les visiteurs autres que les joueurs, entraîneurs et arbitres. Le Stade Leclerc va aussi s'assurer qu'il a bien un parent par enfant et il ne sera plus possible d'attendre dans le hall. Mais bien à l'extérieur. Ceci afin d'assurer une plus grande fluidité.

Les mesures de base comme le port du masque à l'extérieur du terrain et le lavage des mains.

- Un parent par enfant
- Arrivée pas plus de 20 minutes avant le match.
- Les estrades sont accessibles.
- Les vestiaires sont disponibles et les assignations seront affichées sur la télé dans le hall.

# STADE Télus / STADE Marc-Simoneau /

## STADE Chauveau

### **L'ensemble des autres mesures actuellement en vigueur demeurent.**

En résumé, voici les mesures s'appliquant depuis le 8 octobre avec l'ajout du port du couvre-visage en tout temps. Merci d'aviser tous vos membres s.v.p.

### **SPECTATEURS LORS D'ÉVÉNEMENTS INTÉRIEURS (entraînements, match, compétitions)**

#### **AVEC PASSEPORT VACCINAL (ne s'applique pour les stades)**

- Le nombre de spectateurs est illimité, mais ils doivent être assis à une place déterminée. Sans être une obligation, il est recommandé que l'admission à ces sites se fasse par l'émission de billets d'entrée et avec places assignées. L'organisateur doit pouvoir déterminer à l'avance le nombre de spectateurs admis.
- Aucune distanciation physique n'est requise.
- Le couvre-visage est obligatoire en tout temps sauf au moment de boire ou de manger

#### **SANS PASSEPORT VACCINAL**

- Un maximum de 25 spectateurs debout est permis. Un maximum de 250 personnes assises (ou selon le maximum établi) à leur place (gradins ou estrades) est permis.
- Respect de la distanciation physique entre les personnes ne résidant pas à la même adresse.

- Le couvre-visage est obligatoire en tout temps sauf au moment de boire ou de manger.